



MINUSCA

CONFERENCE DE PRESSE HEBDOMADAIRE DE LA MINUSCA
Mercredi, 25 février 2021

Textes

- Vladimir Monteiro, porte-parole de la MINUSCA
- Lieutenant-Colonel Abdoul Aziz Fall, porte-parole de la Force
- Capitaine Agba Mazalo, porte-parole de la Police

PORTE-PAROLE DE LA MINUSCA

● Par sa résolution 2552 (2020), le Conseil de sécurité des Nations unies a demandé au Secrétaire général de faire rapport sur sa mise en œuvre tous les quatre mois. Ce mercredi donc, le Conseil s’est réuni pour faire le point sur les principaux événements survenus en République centrafricaine depuis le rapport du Secrétaire général d’octobre 2020.

Le rapport a été présenté par le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, Jean-Pierre Lacroix, lors d’une séance publique à laquelle le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies en RCA et Chef de la MINUSCA, Mankeur Ndiaye, a participé depuis Bangui par visioconférence. La directrice de l’ONG centrafricaine URU, Martine Kessy Ekomo-Soignet, a également participé à la session depuis la capitale centrafricaine.

Dans son rapport, le Secrétaire général souligne que la RCA se trouve à un moment critique, et “seule une solution politique permettra d’instaurer une paix et un développement durables, et seuls les dirigeants et le peuple centrafricains peuvent décider de la voie à suivre et s’y engager”. Il souligne la nécessité “de déployer des efforts accrus pour mettre fin à la crise actuelle en engageant un vaste dialogue ouvert à tous et tenant compte des voix des femmes, des jeunes et des chefs religieux ainsi que par des initiatives de renforcement de la confiance, y compris en faisant en sorte que les auteurs de violences soient poursuivis, ainsi que leurs partisans et leurs complices”.

Condamnant la violence qui persiste depuis l’invalidation de la candidature de François Bozizé à l’élection présidentielle, le Secrétaire général dénonce “le coût

incalculable et inexcusable en termes de vies civiles et pour les institutions nationales”, et se dit également préoccupé par les graves répercussions humanitaires et économiques qu’entraîne la fermeture de routes d’approvisionnement essentielles par des groupes armés. La situation humanitaire s’est détériorée en raison des attaques contre les civils et les travailleurs humanitaires, des tensions intercommunautaires et de la violence des groupes armés. Selon le rapport, plus de la moitié de la population (2,8 millions de personnes) a besoin d’une aide humanitaire et d’une protection, et pour 1,9 million d’entre elles, de manière urgente. Depuis la mi-décembre, environ 240.000 personnes ont été nouvellement déplacées, dont 124.000 n’ont pas pu rentrer chez elles. En janvier 2021, 66 incidents contre des travailleurs humanitaires ont été signalés, soit le plus grand nombre jamais enregistré, lit-on dans le rapport, qui précise que les zones les plus dangereuses pour les travailleurs humanitaires sont Bangui, suivie de Ndélé, Batangafo, Kaga-Bandoro et Bria. Le Secrétaire général invite tous les donateurs à contribuer généreusement au plan de réponse humanitaire 2021, et engage toutes les parties à respecter les obligations que leur impose le droit international humanitaire et à garantir l’accès humanitaire. Les groupes armés cités dans le rapport sont le 3R (Retour, Réclamation et Réhabilitation), le MPC (Mouvement patriotique pour la Centrafrique (MPC), l’UPC (Unité pour la paix en Centrafrique), un groupement du FPRC (Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique) et des factions anti-balaka Mokom et Ngaïssona.

Dans son rapport, le Secrétaire général rappelle que le peuple centrafricain “continue d’exiger que ceux qui ont commis des crimes graves et des violations des droits de l’homme et du droit humanitaire international soient traduits en justice”. Cependant, il constate que la violence électorale a eu de graves répercussions sur le fonctionnement du secteur de la justice. “Au 1er février, 69 % des 208 membres du personnel judiciaire prévus étaient en poste et 60 % des tribunaux de première instance et d’appel étaient opérationnels. Le Ministère de la justice a suspendu toutes les missions judiciaires temporaires dans les zones contrôlées par des groupes armés en raison de la violence alors que la MINUSCA apportait un appui pour le transfert à Bangui des magistrats de Bangassou, Bouar et Paoua”, peut-on lire dans le rapport.

Le rapport du Secrétaire général fait part de la détérioration de la situation des droits de l’homme en raison de la violence électorale, avec des violations généralisées des droits de l’homme à partir de décembre et perpétrées principalement par des groupes armés. De même, le rapport note que “l’insécurité générée par les élections a eu des répercussions sur les services médicaux, psychosociaux et juridiques offerts aux victimes de violences sexuelles liées au conflit”.

Concernant la demande de renforcement des capacités de la MINUSCA, avec 2750 militaires et 940 policiers supplémentaires, le Secrétaire général précise dans son rapport qu'il a pour but d'accroître "la capacité de la Mission à s'acquitter des tâches prioritaires de son mandat compte tenu de l'évolution actuelle de la situation". Selon le document, le renfort militaire aurait pour objectifs de maîtriser la situation d'instabilité qui sévit actuellement et d'en renverser la tendance tout en encourageant le respect de l'Accord politique, en éliminant les menaces qui pèsent sur les civils et en créant un espace pour un processus politique revitalisé. "À court et à moyen terme, les renforts demandés comprendraient un bataillon supplémentaire pour sécuriser la principale route d'approvisionnement, quatre forces de réaction rapide pour fournir une capacité d'intervention aux quatre secteurs, trois compagnies pour renforcer les bataillons existants, des officiers d'état-major de la force et des secteurs et des analystes, y compris en imagerie. À plus long terme, ils comprendraient des moyens aériens pour le ciblage air-sol et des drones aériens mobiles pour renforcer les opérations et les moyens de reconnaissance, de surveillance et de renseignement", ajoute le rapport. Par rapport aux moyens supplémentaires pour la composante Police de la MINUSCA, le rapport indique qu'ils permettraient de soutenir les efforts déployés par la Mission pour assurer le maintien de l'ordre public, notamment par des mesures d'urgence temporaires, de faciliter l'accès humanitaire, y compris dans les camps de personnes déplacées à l'intérieur du pays.

Le soutien stratégique et technique de la MINUSCA aux autorités nationales pour mettre en œuvre la stratégie nationale de sécurité et les plans sectoriels respectifs ainsi que la condamnation des discours de haine et d'incitation à la violence, y compris contre la MINUSCA et ses partenaires, sont d'autres points abordés dans le rapport. Le Secrétaire général conclut son rapport en saluant le dévouement dont a fait montre son Représentant spécial et Chef de la MINUSCA, Mankeur Ndiaye.

Les membres du Conseil de sécurité se sont également félicités de l'action de la MINUSCA et du Représentant spécial qui travaillent dans des conditions contraignantes et extrêmement difficiles, faisant de la MINUSCA l'une des missions des Nations unies les plus complexes. Après la session publique sur la situation en RCA, le Conseil de sécurité s'est réuni en session close, en présence du Secrétaire général adjoint et du Représentant spécial. Le Conseil devrait adopter dans les prochaines semaines, une résolution sur ledit rapport.

- La Coordinatrice humanitaire des Nations unies en RCA, Denise Brown et le Représentant de l'UNICEF en RCA, Fran Equiza, se disent « extrêmement préoccupés par l'impact de la récente escalade de violence en République

centrafricaine sur l'éducation de centaines de milliers d'enfants dans le pays ». Dans une déclaration conjointe en date du 23 février 2021, les deux responsables indiquent que « quelques mois seulement après leur retour à l'école suite à la fermeture en raison de la pandémie de COVID-19, les enfants voient à nouveau leur éducation interrompue ». Selon eux, au moins 26 écoles dans le pays sont toujours occupées par des groupes armés et 999 ne sont pas opérationnelles en raison des combats. La moitié des enfants du pays ne vont pas à l'école à cause des conflits.

La Coordinatrice humanitaire des Nations unies et le Représentant de l'UNICEF se disent « déterminés à travailler en étroite collaboration avec le gouvernement, nos partenaires de mise en œuvre et les communautés pour faire en sorte que les écoles puissent être rouvertes et réhabilitées sans plus attendre ». Ils demandent aux groupes et forces armés de protéger les étudiants, les enseignants et les acteurs humanitaires et de respecter les écoles en tant que havres de paix pour l'apprentissage, conformément à leurs obligations en vertu du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

DDR/CVR

- À Bria, le 19 février dernier, a eu lieu la remise officielle, aux autorités locales, des infrastructures réalisées dans le cadre du programme de réduction de la violence communautaire (CVR). Il s'agit notamment de trois salles polyvalentes, d'une cuisine pour la formation des bénéficiaires du CVR et d'autres jeunes, 15 points d'eau, une boulangerie, un lavage auto et des toilettes. A cette occasion 234 armes artisanales, collectées pendant l'enregistrement des bénéficiaires du programme CVR, ont été incinérées.

A Bossangoa, l'équipe intégrée DDR/UNOPS a organisé un atelier de formation de deux jours à l'intention des comités locaux du projet CVR 2020/21, en collaboration avec d'autres sections du bureau notamment la division de Communication stratégique et information publique, la section des Affaires civiles et la division des Droits de l'homme.

A Kaga Bandoro, le projet CVR 2020/21 a été officiellement lancé le 22 février à Sibut avec les sensibilisations, la sélection des projets ainsi que le démarrage des formations professionnelles, au profit de 105 bénéficiaires dont 40 femmes. Par ailleurs, des activités dans le cadre de la riposte contre la Covid-19 ont été mises en œuvre telles que l'installation de 30 points de lavage des mains dans toute la ville de Sibut et la sensibilisation sur la pandémie.

Les formations professionnelles de courte durée (3 mois) pour le CVR 2020/21 se poursuivent à Bangui et à Bossangoa tandis que les enregistrements des bénéficiaires et les sessions de sensibilisation continuent à Bouar, Bria, Kaga-Bandoro et Bangassou.

DROITS DE L'HOMME

- Entre le 16 et le 22 février, la Division des Droits de l'Homme (DDH) de la MINUSCA a documenté 24 incidents d'abus et de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire ayant affecté au moins 32 victimes (18 hommes, cinq femmes, sept filles et deux groupes de victimes collectives). Les préfectures les plus touchées sont au nombre de cinq : Ombella-M'Poko, Ouham, Nana-Gribizi, Ouaka et Mbomou.

Les abus/violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire enregistrés concernent des cas de menaces de mort (un incident et une victime), de viol (sept incidents et huit victimes), de traitement cruel et inhumain (un incident et une victime), de blessure (un incident et cinq victimes), d'atteinte à l'intégrité physique (quatre incidents et cinq victimes), de privations arbitraires de liberté (sept cas et neuf victimes), de confiscation (deux incidents et deux victimes dont une victime) et de pillage (un cas et une victime).

Les auteurs présumés sont la coalition FPRC-MPC (huit incidents et neuf victimes), les anti-Balaka (deux incidents et trois victimes), le MPC (deux incidents et trois victimes), les groupes armés alliés (deux incidents et deux victimes), l'UPC (deux incidents et deux victimes), des Peuhl armés (deux incidents et deux victimes), la coalition 3R-anti-Balaka (un incident et cinq victimes), le 3R (un incident et deux victimes) et le FPRC (un incident et une victime). Les agents de l'Etat sont présumés auteurs de deux incidents.

PROTECTION DE L'ENFANCE

- Le bureau de la Protection de l'enfant de la MINUSCA a documenté 44 violations graves des droits des enfants, dont 11 cas de viol, tous commis des groupes armés entre le 12 et le 18 février. Les viols ont été commis par des éléments des groupes armés alliés (5 cas), de l'UPC, du MPC et des anti-Balakas (2 cas chaque). Les autres violations sont des cas de recrutement et utilisation des enfants, au nombre de 30 et dont l'auteur est la coalition anti-Balaka-3R. Il y a aussi un incident d'attaque contre hôpitaux et un incident de déni d'accès humanitaire.

Afin de prévenir et mettre fin à ce fléau en RCA, 90 personnes, dont 14 femmes, parmi lesquelles les acteurs de la protection de l'enfant, des leaders locaux, des membres des parti politiques et les forces de sécurité intérieure, ont été sensibilisées sur les graves violations des droits de l'enfants en situation de conflits et pendant le processus électoral, dans le cadre de la campagne « Agir pour protéger ».

AFFAIRES CIVILES

- 36 membres (dont 11 femmes) des comités de médiation des conflits ont pris part, la semaine écoulée au PK3-Bria, à Ngoubi (PK18 sur l'axe Ippy) et à Aigbando, à des ateliers, sur la gestion pacifique de la transhumance. Suite à ces sessions, une campagne de sensibilisation des différents acteurs engagés dans les activités de transhumance devrait être lancée, centrée sur le respect des couloirs de transhumance et l'appropriation communautaire de la gestion pacifique de la transhumance.

À Berberati, 25 personnes dont des leaders communautaires, des représentants des jeunes et des femmes et des organisations de la société civile ont participé à une campagne de sensibilisation sur la gestion des rumeurs. Les deux activités de formation de Bria et Berberati ont été organisées par la section des Affaires civiles de la MINUSCA.

A Ndélé, le bureau de la MINUSCA a remis des kits pour la production de pain à 30 bénéficiaires vivant sur le site des déplacés internes du NRC, dans le cadre d'un projet à impact rapide. Chaque kit est composé de sacs de farine, de sucre, du sel, de l'huile et d'autres produits pour la production de pain. Deux fours traditionnels ont également été construits à cet effet. Ce projet a été initié par la Section des Affaires Civiles dans le cadre des activités programmatiques de cohésion sociale et cible 234 femmes déplacées à Ndélé, dans les sites de l'Amitié, Gozamar et NRC.

BUREAUX RÉGIONAUX

Le bureau régional électoral de la MINUSCA de Bria appuie actuellement les opérations de distribution des cartes d'électeur par les membres des démembrements de l'ANE. De même, un soutien a été apporté à la réunion de sensibilisation à l'intention de 15 candidats de la circonscription de Bria 2 dont 2 femmes. Les participants ont évalué les précédents scrutins et abordé les élections à venir.

COVID-19

Les chiffres de la Covid-19 au sein de la MINUSCA en date du 24 février 2021:

- Cas accumulés	592
- Cas guéris	567
- Cas actifs	9
- Décès.	5

PORTE-PAROLE DE LA FORCE DE LA MINUSCA

La situation sécuritaire cette semaine a été relativement calme, malgré des déplacements importants de populations fuyant les zones de combats entre les FACA et les éléments des groupes armés coalisés. Les casques ont assuré la protection de ces populations dans plusieurs localités. La Force de la MINUSCA continue de fournir des escortes de sécurité sur le corridor Bangui-Garoua-Boulaï dans les deux sens. Des opérations de sécurisation au profit des populations civiles sont conduites par les casques bleus, parfois conjointement avec les FACA, afin de contribuer à l'amélioration de la situation sécuritaire. Les contingents de la MINUSCA ont également effectué des activités de soutien et d'assistance aux populations.

Alors que nous constatons, sur certains supports, une volonté de minimiser leur rôle, nous rappelons que les casques bleus ont eu à assumer seuls les tâches dévolues aux forces de défense et de sécurité dans de nombreuses localités, en plus d'assurer la protection des civils, la sécurisation de l'acheminement des matériels électoraux et d'empêcher l'avancée des groupes armés durant cette période postélectorale. Cette situation, aggravée par l'offensive lancée par les groupes armés coalisés, est la seule raison de la présence des éléments armés dans ces villes, la force ayant engagé toutes ces réserves en troupes pour contenir leur avancée et pour veiller à la protection des populations civiles.

L'Est du pays a connu une légère accalmie mais la situation reste volatile à cause des agissements des supposés éléments de l'UPC. La base temporaire de Bakouma a fait l'objet d'une fermeture longtemps repoussée, à la suite des difficultés logistiques, mais conformément aux dispositions encadrant la mise en place de bases temporaires de casques bleus dont la durée maximale pour rappel est de 30 jours. Les casques bleus initialement déployés à Bakouma et leurs matériels sont en cours de reconditionnement à Bangassou. Les soldats de la paix marocains et rwandais continuent de mener des opérations de sécurisation robustes dans la ville et ses environs, afin d'empêcher l'érection de points de contrôle illégaux par les éléments armés et à dissuader les violences sur les populations. Les casques bleus continuent d'exécuter les activités opérationnelles à Rafai, Zémio, Obo, Bria et Birao afin de protéger les populations civiles, d'évaluer la situation sécuritaire et ainsi d'anticiper, prévenir et stopper les violences sur les populations civiles. Au total, 681 patrouilles de sécurité ont été effectuées dans le secteur.

Au Centre, l'accalmie notée la semaine précédente a été perturbée. A la suite de l'offensive lancée par les FACA sur éléments armés coalisés à GRIMARI, les affrontements se sont déportés plus à l'est jusqu'à IPPY. Ces combats ont provoqué d'importants mouvements de populations, qui le plus souvent trouvent refuge à proximité des bases temporaires de la MINUSCA. Des patrouilles de sécurisation ont été conduites par la Force pour empêcher l'infiltration d'éléments armés et des

dispositifs mis en place pour protéger les civils. Au total, 1076 patrouilles ont été conduites au cours de la semaine écoulée dans le secteur centre.

A l'Ouest, la situation est calme mais volatile marquée par le retour des forces de défense et de sécurité centrafricaines jusqu'à Béloko, rendant possible la sécurisation conjointe du corridor Bangui-Béloko. Des actions de harcèlement des convois ont été notées mais n'ont pas empêché les escortes de conduire à bon port les véhicules. Des points de contrôle sont érigés actuellement le long du corridor et permettent une meilleure sécurisation des convois et la protection des populations civiles empruntant cet axe. Au total, 268 patrouilles de sécurisation ont été conduites dans les villes de l'ouest et leurs environs.

A Bangui, l'accalmie notée depuis le début du mois semble se pérenniser et on constate un retour progressif à la normale. Les unités de l'état-major intégré de Bangui assurent leurs missions de sécurisation des huit arrondissements de la capitale en appui aux forces de défense et de sécurité centrafricaines. La sécurisation des différents axes menant à Bangui, des camps de déplacés internes font aussi parties des axes d'effort des casques bleus. La Force de la MINUSCA, en liaison avec les forces de défense et de sécurité centrafricaines, intensifie les actions sur le terrain pour permettre le rétablissement de conditions sécuritaires propices à la stabilisation et la reprise de toutes les activités socioéconomiques.

CIMIC

Dans le cadre des activités civilo-militaires, à Bangui, les casques bleus de l'Etat-Major intégré (JTFB) ont distribué 131.200 litres d'eau potable la semaine dernière au profit de près de **7970** bénéficiaires.

A l'Ouest, le contingent tanzanien à Berberati, a fourni une assistance technique aux femmes dans le cadre de l'entrepreneuriat et s'est enquéri de la situation et des défis de l'école primaire de la préfecture de la localité. Du 15 au 21 février, une assistance médicale à été délivrée aux populations de Dilapoko, Carnot et Gamboula par les équipes médicales des bases temporaires qui y sont déployées. Du 12 au 21 février, des soins dentaires ont été prodigués aux populations de BOUAR par une équipe de la compagnie du génie militaire péruvien.

Au Centre, les casques bleus pakistanais ont distribué des matériels didactiques aux enfants dans le village de Mbala, sur l'axe Bamingui-Azene. Plus au sud l'équipe CIMIC du contingent burundais a échangé avec la population à Ndomété sur le retour des personnels déplacés, compte tenu de retour au calme, et pour les sensibiliser sur le processus électoral. A Kaga-Bandoro, les casques bleus bangladais poursuivent la campagne de consultations médicales gratuites, avec notamment la distribution de médicaments.

A l'Est, le contingent zambien, dans le cadre d'un programme d'aide à l'autonomisation des femmes mis en place par le bureau de terrain de Birao, a réuni des femmes issues de tous les groupes ethniques pour identifier des projets viables. Dans la période du 17 au 22 février, l'équipe genre du bataillon zambien a sauvé une orpheline de trois mois, qui souffrait de malnutrition sévère et ne pesait que 4 kilos, en l'hospitalisant et en lui fournissant les soins nécessaires jusqu'à ce que sa condition soit nettement améliorée.

PORTE-PAROLE DE LA POLICE DE LA MINUSCA

Les 19 et 24 février, le Coordonnateur de la réforme du Pilier développement a représenté le Chef de la Composante Police aux cérémonies de présentation au drapeau de 653 élèves gardiens de la paix et de 654 élèves gendarmes issus du concours de recrutement de 2020.

La cérémonie, présidée par le Ministre de l'Intérieur chargé de la Sécurité Publique, en présence des responsables FSI et des partenaires techniques et financiers, marque non seulement la fin de la formation commune de base avec l'appui d'UNPOL MINUSCA, mais aussi le début de la formation professionnelle.

Dans le cadre du processus électoral, la Coordination des unités de terrains de Bangui et celle de la formation, ont organisé du 16 et 22 février un atelier de formation destiné à assurer l'appropriation et la maîtrise par les FSI, des dispositions légales sur les élections en RCA, afin d'accomplir leur mission avec professionnalisme, dans la neutralité et dans le respect de la légalité. L'atelier a lieu à Bangui et à la Mairie de Bimbo et a abordé les infractions électorales, la gestion des rumeurs en période de crise, l'interprétation des lois électorales et la coordination de la chaîne pénale dans la répression des infractions électorales.

Par ailleurs, UNPOL PK5 a participé du 15 au 16 Février à la maison patrimoine de BEA-REX, à un atelier de renforcement de capacité organisé par le Comité Local de Paix et Réconciliation avec l'appui de la MINUSCA au profit des autorités locales, les leaders communautaires et les responsables des groupes d'auto-défenses. La gestion des conflits, la médiation communautaire et la cohésion sociale relative au processus électoral en Centrafrique ont été abordés. UNPOL a saisi l'occasion pour exhorter les participants à servir de relais dans leurs quartiers respectifs.

APPUI OPERATIONNEL AUX FSI

A Bangui le 17 février, le Coordonnateur UNPOL de la Section des Investigations Criminelles a présidé une cérémonie de présentation et remise des Procédures Spécifiques en Police technique et scientifique développées par l'équipe UNPOL espagnole au profit des FSI. Ces procédures, destinées aux unités d'enquêtes notamment la DSPJ et la SRI, sont une série de documents établis sur la base de protocoles de travail internationaux dans le domaine de la police scientifique et qui prévoient des actions indispensables à prendre en compte lors de la gestion d'une scène de crime.

Dans le cadre de la protection des civils, de la promotion de l'Etat de Droit et de l'extension de l'Autorité de l'Etat, UNPOL lors des séances de renforcement de capacités des FSI à Bangui comme en province a mis l'accent sur : l'éthique et la déontologie, le compte-rendu, le rôle des Agents de Police Judiciaire, les violences physiques, la qualification des infractions, le viol et la découverte de cadavre.

Les équipes conjointes FSI/UNPOL des colocations de Bangui et de l'état-major intégré (JTFB) intensifient leurs patrouilles sur les différents artères et carrefours stratégiques de la ville. Onze personnes au total ont été transférées à Bangui par vol UN dont 5 en provenance de Grimari, 2 de Bouar, 2 de Paoua pour atteinte à la sureté de l'Etat et association de malfaiteurs, et 2 autres, en provenance d'Alindao, pour meurtre et non-assistance à des personnes en danger. Ils ont tous été

conduits à la Section de Recherches et Investigation de la Gendarmerie sous escorte de l'unité de protection rapprochée du Rwanda et d'une équipe des Investigations Criminelles FSI/UNPOL. Dans la Nana-Gribizi, UNPOL a animé le 16 février à Kaga Bandoro dans le cadre de la Police de proximité, une séance de sensibilisation sur l'enrôlement des jeunes au sein des groupes armés au profit d'un groupe de jeunes au quartier Mission Catholique. Les discussions ont porté sur le rôle des jeunes dans la société, particulièrement dans le processus de développement à travers la création des activités génératrices de revenus. La Police de la MINUSCA leur a rappelé la nécessité de signaler aux Forces de Sécurité Intérieures, toute information de nature à orienter des actions en faveur de la protection des civils.

Toujours à Kaga Bandoro, UNPOL a obtenu la libération de 5 personnes dont une femme, arbitrairement détenus par des combattants des groupes armés pour vol présumé d'effets divers appartenant à des Peulhs transhumants et pour incendie volontaire d'une maison à l'encontre de la femme.

Enfin, UNPOL poursuit dans toutes les préfectures, les séances de sensibilisation à l'endroit des FSI et de la population dans le cadre de la lutte contre la Covid-19.

© SCPI 2021